



(Dossier à retirer en mairie)

INSCRIPTIONS CANTINE/ALAE

année scolaire 2018/2019

Modalités de retour des dossiers d'inscription : en mairie :

- Du lundi 27 août au vendredi 31 août de 9H30 à 12H00
- Le lundi 27 août de 17H00 à 19H00

Pièces à fournir pour les renouvellements (enfants déjà inscrits en 2017/2018)

1 / 2 Attestation pour le renouvellement pour les enfants déjà inscrits en 2017/2018

Pour les nouvelles inscriptions ou en cas de changement

- 1/ Fiche d'inscription complétée
- 2/ Fiche sanitaire de liaison

Pièces à fournir pour tous les inscrits

- 3/ Attestation d'assurance
- 4/ Dernier avis d'imposition + dernier relevé de paiement CAF/MSA
Ou Quotient familial
- 5/ Décision de justice limitant l'autorité parentale (si nécessaire)
- 6/ Coupon détachable du règlement intérieur (le règlement est à conserver)
- 7/ Fiche planning mensuelle (à remplir sur place avec la responsable lors de la remise des dossiers).

Aucune inscription ne sera acceptée sans le règlement du solde de l'année précédente.